

PROCES-VERBAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le dix du mois de juillet à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de VEZAC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Christian ROBLES, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 03/07/2020

PRESENTS : ROBLES Christian, DELBARY Sylvie, LARENIE Lucien, SESTARET Christian, CHAZARIN Nathalie, COCHE Jérôme, LAFLAQUIERE Séverine, LAFON Michel, MARTEGOUTE-ROUGIER Didier, DELAVALADE Caroline, NAVARRO Evelyne,

ABSENTS : DE JONGHE D ERP Yves, DEBRAY Julie, ZIJLEMA Caroline

PROCURATIONS : DE JONGHE D ERP Yves à Mr ROBLES ; ZIJLEMA Caroline à Mr GRASSI Vincent

SECRETAIRE : MME DELBARY Sylvie

1. – Comptes Administratifs de l'exercice 2019

1. Compte Principal :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

▶ APPROUVE le Compte Administratif de l'exercice 2019

Excédent de fonctionnement : + 222 373.02

Déficit d'investissement : - 35 593.26

2. Comptes annexes :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

▶ APPROUVE le Compte Administratif de l'exercice 2019 du service « Irrigation »

▪ Section de fonctionnement : 23 096.37 €

▪ Section d'investissement : - 13 374.65 €

▶ APPROUVE le Compte Administratif de l'exercice 2019 du service de « Transports Scolaires »

▪ Section de fonctionnement : 1 485.59 €

▪ Section d'investissement : + 6 094.40 €

2. - Approbation des Comptes de Gestion 2019 dressés par M le Receveur-Percepteur

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets (principal et annexes) de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer ; le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé les Comptes Administratifs de l'exercice 2019,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant qu'il n'y a pas d'observations à formuler :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2019 au 31 Décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

— DECLARE à l'unanimité que les Comptes de Gestion dressés, pour l'exercice 2019 par M. le Receveur-Percepteur, Comptable public, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

3. - Affectation des résultats 2019 sur le Budget Communal 2020 et sur les budgets annexes 2020

Avant de procéder à la présentation et à l'élaboration du Budget Unique et des budgets annexes de l'exercice 2020, le Maire expose au Conseil Municipal qu'il s'avère nécessaire de délibérer quant à l'affectation des résultats 2019 sur le Budget principal 2020 et sur les budgets annexes 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 14 voix pour, 0 contre,

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

— Excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 du Budget communal : 222 373.02

002 (RF) : 48 080,67

1068 : 174 292,35

001 (DI) : 34 593.26

— Excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 du Budget irrigation : 23 096.37

002 (RF): 0

001 (DI): 13 374,65

1068: 23 096,37

— Excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 du Budget T.S : 1 485,59

- 002 (DF) : 1 485,59

4. - Vote du budget principal et des budgets annexes de l'exercice 2020

Avant de procéder à la présentation et à l'élaboration du Budget Unique et des budgets annexes de l'exercice 2020, le Maire expose au Conseil Municipal qu'il s'avère nécessaire de délibérer quant à l'affectation des résultats 2019 sur le Budget principal 2020 et sur les budgets annexes 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 14 voix pour, 0 contre,

— VOTE et APPROUVE le Budget principal de l'exercice 2020 à la somme de un million cinq cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-trois euros :

- Section de fonctionnement : 689 090,00 €

- Section d'investissement : 846 493,00 €

1 535 583,00 €

=====

— VOTE et APPROUVE le Budget annexe irrigation de l'exercice 2020 à la somme de cent quarante-neuf mille neuf cent trente et un euros :

- Section de fonctionnement : 87 755,00 €
- Section d'investissement : 62 176,00 €

149 931,00 €
=====

— VOTE et APPROUVE le Budget annexe transports scolaires de l'exercice 2020 à la somme de quatorze mille cinq cent quatre-vingt euros et quarante centimes:

- Section de fonctionnement : 8 486,00 €
- Section d'investissement : 6 094.40 €

14 580.40 €
=====

5. - Election des délégués pour le SMDE 24

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'élire les délégués pour le SMDE 24

Monsieur le Maire précise que la Commune de Vézac est représentée au Syndicat par 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

Monsieur le Maire, propose de procéder à l'élection des délégués.

Est candidat à l'élection de délégué titulaire :

- M. ROBLES Christian

Est candidat à l'élection de délégué suppléant :

- MME DELBARY Sylvie

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Elit les délégués qui siègeront au SMDE 24

Délégués titulaires	Délégués suppléants
M. ROBLES Christian	MME DELBARY Sylvie

Divers :

- Monsieur le Maire informe les conseillers que le marché des travaux du tiers-lieux de « la viguerie » est en ligne
- Monsieur le maire explique que le PLUI avance. Les administrés susceptibles d'être concernés par des changements de destinations de leurs bâtiments (dans le futur) sont appelés à se manifester.
- Monsieur le Maire explique que les travaux de l'Eglise St Urbain sont terminés. Il reste cependant deux stations du chemin de croix à refaire.

Clôture de la séance 22H30